3. Schottisch. — TILLIARD
4. Marche. — CHABERT
5. Fantaisie. — BLÉGER
6. Mazurka. — TILLIARD

—

Un enfant de 7 ans, Henri Beaulin, qui, en jouant au bord du nouveau canal avec de petits camarades, était tombé malheureusement dans l'eau, a été retiré par M. Charles Vienne, cordonnier, rue Bernard, et rendu sain et sauf à ses parents.

—

Un brigadier de police a abattu hier, rue des Arts, un chien suspect qui rôdait depuis quelques jours dans les environs, y jetant d'assez vives alarmes. Dans la journée d'hier il était entré chez M. Watine, fabricant de harnais, rue d'Inkermann, et avait essayé de mordre quelques jeunes apprentis.

—

La douane surveille avec grand soin tous les colis qui arrivent de Belgique et de Suisse, afin de ne pas laisser entrer en France les brochures communardes. Un ballot de ces brochures, signées par Rochefort et Ranc, a été récemment saisi dans une caisse de produits pharmaceutiques expédiée de Belgique.

—

La distribution des prix aux élèves des Ecoles académiques aura lieu le 2 août 1875.

D'après ce que l'on nous dit, la même cérémonie serait fixée au 7 août pour le Collége de Roubaix.

—

Un décret nomme lieutenant au 43e de ligne M. Rues, sous-lieutenant.

—

M. Lansé, capitaine en retraite, actuellement rapporteur du 1er conseil de guerre de Lille, est nommé rapporteur au conseil de guerre du Mans.

—

Un train de plaisir sur Boulogne aura lieu dimanche. Prix des places de Tourcoing, Roubaix, Croix, Wasquehal, Lille, Armentières, 7 fr. 50 et 6 fr.

Départ de Roubaix, 5 h. 13; de Lille 6 h. Arrivée à Boulogne 10 h. 05. — Départ de Boulogne, 6 h. 40. Arrivée à Lille, 10 h. 50.

—

On a peine à s'imaginer de quelles turpitudes sont farcis les livres qui encombrent les balles des colporteurs, et vont porter dans les campagnes les erreurs et les préjugés les plus nuisibles.

Nous citerons entr'autres le livre portant le titre de « *Bienfaiteur de l'humanité* », avec ce complément pompeux : « Secrets puisés dans la nature pour conserver la santé et guérir toute espèce de maladie, renfermant *2. 000 recettes* dont l'efficacité a été reconnue incontestable ; ouvrage indispensables dans les familles ; *autorisé par le ministre de l'intérieur le 10 avril 1867.* » C'est là bien des promesses ; or, voici comment elles sont tenues ; nous avons le « *livre* » sous les yeux — écrit un de nos confrères, et nous y copions textuellement les recettes suivantes :

N° 139. — *Contre le chaud et le froid.* — « Faites cuire de la fiente de poule noire dans du vin ; passer, sucrer et boire. »

N° 238. — *Contre les coliques.* — « Pulvériser une pipe culottée et délayer un huitième de cette poussière dans de l'huile d'olive ou de noix ; faire avaler aux malades. »

N° 274. — *Convulsion.* — « Faire boire de l'urine d'enfant à l'enfant malade. »

N° 285. — *Coqueluche.* — « Faire boire de l'eau d'un seau après qu'un cheval y a bu, « ou bien encore » N° 289 : mettre sur la poitrine des cloportes contenus dans un sac. »

Il y a encore d'autres remèdes contre la coqueluche, comme, par exemple, *du jus de cloportes, de la chandelle fondue dans du lait, etc., etc.*

Et voilà le genre de livres qui vont « porter la lumière et l'instruction » dans les campagnes.

VILLE DE ROUBAIX

AVIS

Le Conseil des Prud'hommes de cette ville après, s'être concerté avec l'administration municipale, a décidé que la fête de l'industrie locale, dite Fête des Tripiers, aura lieu cette année le lundi 2 Août prochain.

Roubaix, le 23 juillet 1875.

Le Maire, C. DESCAT.

Etat-Civil de Roubaix

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 25 juillet. — Alphonse Delvarre, 25 ans, tisserand, et Octavie Debruyne, 24 ans, servante. — Edouard Henneuse, 20 ans, corroyeur, et Clémence Hauwel, 24 ans, journalière. — Pierre Lefebvre, lisseur, et Palmyre Delissh, sans profession. — Gustave Mazure, 25 ans, sans profession, et Adèle Renard, 24 ans, sans profession. — Alfred Tonneau, 22 ans, sans profession, et Virginie Dorchies, 20 ans, sans profession. — Charles Tanghe, 21 ans, jardinier, et Odile Lagache, 21 ans, tisserande. — Louis Haubrouck, 34 ans, fileur, et Elisabeth Noel, 31 ans, rattacheuse. — Théophile Deportere, 32 ans, journalier, et Eugénie Casteleyn, 27 ans, journalière. — Isidore Deroodt, 25 ans, domestique, et Clémence Devresse, 23 ans, couturière. — Jean Duhamel, 33 ans, tisserand, et Marie Legrand, 24 ans, soigneuse. — Adolphe Carrette, 21 ans, cardisseur, et Augustine Lassiez, 25 ans, tisserande. — Etienne Vantieghem, 31 ans, journalier, et Stéphanie Casier, 33 ans, servante. — Cornille Derom, 32 ans, vannier, et Catherine Fehlhaber, 28 ans, soigneuse. — Emile Mathon, 20 ans, cardisseur, et Flore Delburre, 26 ans, bobineuse. — Léopold Alsberghe, 25 ans, charpentier, et Marie Boulanger, 29 ans, journalière. — Florentin Sénéchal, 26 ans, marchand boulanger, et Zélie Chiriaux, 31 ans, lingère. — César Deleforge, 35 ans, tisserand, et Emérance Legrand, 25 ans, bobineuse. — Charles Dillon, 36 ans, ingénieur, et Marie Perrigault, 23 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 juillet. — Clémence Loens, rue Cugnot, 7. — Edmond Demarque, rue des 7 Ponts, fort Masure, 14. — Eugénie Caby, rue St-Joseph, 73. — Philippe Moons, rue de Soubise, cour Lehoucq, 7. — Arthur Geet, rue de Lille, 228. — Louis Agache, rue de France, cour Chevalier. — Joséphine Salembier, rue Saint-Antoine, 63. — Louis Durieu, rue de l'Alouette, 16. — Julienne Huyghe, rue des Fondeurs, 1. — Augustine Tenière, rue Vancanson, cour Prouvost, 5. Florentine Van Glabeke, rue du Bassin, 3. — Julia Schrive, rue du Pile, 9.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 25 juillet. — Eugénie Duez, 54 ans, ménagère, rue de Lille, 6. — Palmyre Vanhoorde, 3 mois, rue Perrot, 34. — Fyne, présenté sans vie, rue St-Laurent, 25. — Benoit Dewulf, 81 ans, journalier, aux Petites-Sœurs. — Marie Wattel, 67 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUBUS-DELESCLUSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur MOÏSE-JOSEPH DUBUS, décédé à Wattrelos, le 28 juillet 1875, à l'âge de 31 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le samedi 31 juillet 1875, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, près la chapelle Madame Deplasse.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré le jeudi 29 juillet 1875, à neuf heures, en l'église de Wattrelos, pour le repos de l'âme de Monsieur OSCAR-SIMON HESPEL, décédé à Wattrelos, le 29 juillet 1874, à l'âge de 18 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale du Saint-Sépulcre (quartier de l'Epeule), le mardi 3 août 1875, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE-JOSEPH CAU, époux de Dame RUFFINE-THÉRÈSE HONORÉ, décédé à Roubaix, le 6 juillet 1875, à l'âge de soixante-quinze ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix.*

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix.*

Il est question de créer à Roubaix une nouvelle Bourse, qui sera construite sur le square de la Grand'Place, et dont les dépenses seront alimentées par une contribution de *un centime huit dixièmes* sur le rôle des patentes principales. Les patentes principales s'élevant à environ 430,000 francs, cette contribution produira 8,000 fr., somme un peu supérieure aux dépenses annuelles prévues.

Ces 430,000 fr. de patentes sont supportées pour les *quatre cinquièmes* environ par les industriels, dont quelques uns paient jusque 12,000 fr. et même 15,000 fr. de patente. Ce qui revient à dire que les dépenses de la nouvelle Bourse leur incomberont pour la plus grande part, et que certains industriels en auront pour deux ou trois cents francs.

Jusqu'à présent, il était subvenu aux dépenses de la Bourse actuelle par une subvention et par les cotisations des principaux intéressés, négociants, commissionnaires courtiers, etc., dont la patente fixe est relativement peu importante. On offre maintenant à la ville, qui a accepté avec plaisir, de ne plus donner de subvention, et les cotisations pourront être supprimées du même coup, puisqu'on compte sur des recettes de location de bureaux particuliers, de boîtes à correspondances, etc.

Est-il juste que ces messieurs rejettent la majeure partie de cette charge sur le dos des industriels, qui, en exceptant peut-être les peigneurs de laine et quelques filateurs, n'ont qu'un intérêt bien indirect (certaines personnes nient même absolument cet intérêt) au succès et au développement de la Bourse?

Les fabricants et industriels sont certainement convaincus de la nécessité de la création de la nouvelle Bourse, et se montrent toujours dévoués aux intérêts généraux du commerce des matières premières, mais en cette occasion, on peut trouver que MM. les commerçants devraient bien songer à répartir plus équitablement cette nouvelle charge, et, comme auparavant, en payer généreusement eux-mêmes la plus forte part

Agréez, etc.

UN INDUSTRIEL.

Faits divers

— Des secousses assez fortes de tremblement de terre ont été ressenties à Sébastopol, le 26 juillet. Plusieurs maisons ont été endommagées.

— On signale de violents incendies de forêts dans la région environnante St-Pétersbourg.

Le sinistre prend des propositions croissantes.

— On écrit de Châlons-sur-Marne, 24 juillet, qu'une association illicite pour la fabrication des allumettes vient d'être découverte.

Des saisies importantes ont été opérées.

— Le *Gaulois* raconte un drame des plus étranges qui s'est passé hier dans le quartier de l'Europe :

« Un monsieur fort bien mis, s'exprimant bleu, avait été surpris volant des plantes au parc Monceau.

» Arrêté, il fut conduit chez le commissaire de police qui, après lui avoir demandé ses noms et prénoms, lui dit :

» — Ce n'est pas la première fois que je vous vois. Vous m'avez été amené déjà il y a cinq ou six ans environ.

» — Vous vous trompez, monsieur le commissaire, répondit le voleur de fleurs ; c'est la première fois que j'ai l'honneur de venir ici.

» — Vous vous exprimez bien ; vous êtes poli. Je m'étonne qu'un homme bien élevé fasse ce que vous avez fait ; mais en attendant que j'aie pu constater votre identité, nous allons aller faire une perquisition chez vous.

» On se rendit au domicile du voleur. On y trouva des objets de toute sorte, des fleurs, de vieilles faïences, des bronzes d'art, des tasses, des flacons et du linge de toute marque. Après cette enquête l'individu fut conduit au poste. L'heure du dîner étant arrivée un gardien de la paix demanda au prisonnier s'il voulait qu'on allât lui chercher quelque nourriture. Ce dernier demanda seulement un verre d'eau qu'on lui donna.

» Aussitôt, tirant de sa poche un petit paquet contenant une poudre, il la répandit dans son verre, agita le tout, but l'eau et tomba mort.

Les scellés ont été mis sur la porte de l'appartement de cet individu, dont rien jusqu'à présent n'a pu faire connaître d'une façon certaine l'identité.

— Un jeune homme, Henri P..., avait été frappé d'une telle douleur à la suite de la mort imprévue d'une jeune personne qu'il devait épouser, qu'il avait donné des signes de dérangement d'esprit, et qu'on avait dû le reléguer dans une maison de santé. Après une année de traitement, il en était sorti, croyait-on radicalement guéri, et depuis deux ans qu'il était revenu parmi les siens, rien ne pouvait faire supposer qu'il restât en lui quelque vestige de folie.

Avant-hier, dit la *France*, Henri se rendait chez un ami de sa famille, demeurant à Clichy. Il s'était montré plein d'enjouement, lorsqu'arriva avec sa mère une jeune fille qui, après avoir ôté son chapeau, laissa voir une opulente chevelure d'un blond doré. Cette vue causa au jeune homme une certaine impression ; et, parlant de cette chevelure pour la louer, il fit remarquer au maître de la maison que celle qu'il avait dû épouser en avait une toute semblable.

Cependant, cet incident paraissait n'avoir eu aucune suite, quand, l'heure du dîner venue, tout le monde passa dans la salle à manger. On s'aperçut alors seulement de l'absence d'Henri.

Tandis que les convives se demandaient où il pouvait être on entendit le bruit d'une chute accompagnée de cris. C'était le jeune homme qui venait de se précipiter dans la cour par la fenêtre d'un pallier.

Plusieurs personnes, témoins de cette chute, étaient déjà accourues près de lui ; mais il s'était brisé l'épine dorsale et avait cessé de vivre.

— Le *Républicain de la Loire* dit que le gros lot de 200,000 fr. de l'emprunt de 1869 de la ville de Paris a été gagné par un négociant de Saint-Etienne, demeurant place de l'Hôtel-de-Ville.

— On écrit au *XIXe Siècle*, que le monument élevé à Bazeilles à la mémoire des soldats d'infanterie de marine, sera inauguré le 1er septembre, jour de la destruction de ce village.

— Il vient de mourir, non loin du Grand-Montrouge, dit le *Figaro*, un vieillard de quatre-vingt-cinq ans, dont la mort éclaircira sans doute un petit point d'histoire contemporaine, resté confus jusqu'ici.

On se souvient peut-être que, le 19 novembre 1832, un coup de pistolet fut tiré sur le roi Louis-Philippe, qui passait à cheval sur le quai d'Orsay.

Malgré les plus actives recherches, la police ne put jamais mettre la main sur l'auteur de cet attentat. On arrêta d'abord un jeune professeur, aux idées avancées, qui demeurait non loin de là ; mais devant un alibi dûment établi, on dut le relaxer peu après, et l'instruction commencée fut abandonnée dès le début. On en retrouverait encore trace aujourd'hui dans les dossiers de la préfecture.

Or, le vieillard dont nous parlons vient, au moment de passer de vie à trépas, de confesser qu'il était l'auteur de l'attentat de 1832. Il aurait donc vécu tranquillement *quarante-trois ans*, coudoyant à chaque instant les agents chargés de l'arrêter.

La Presse Médicale est unanime à recommander le *SIROP et le BONBON du docteur CABANES* dans les *rhumes, bronchites, catarrhes récents* ou *chroniques, asthme, toux nerveuse* et *opiniâtre, grippe, quinte de toux* de mauvaise nature : toutes ces affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phthisie Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie ; les professeurs Trousseau, Velpeau, Denonvillier et Nélaton, l'employaient constamment avec succès.

Dépôt dans toutes les pharmacies de France ; à Roubaix, pharmacie Gouvreur. 6954 (a)

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 28 juillet soir :

« Le ministre de l'intérieur vient de déposer un projet de loi tendant à l'allocation d'un crédit de 260,000 francs pour l'établissement d'un fil télégraphique souterrain entre Paris et Versailles. Ce fil est destiné à relier plus complétement les deux villes en vue de l'installation des deux Chambres à Versailles.

« Petite bourse du soir : 105 17 »

Dépêches télégraphiques

Marseille, 27 juillet. — Le Sultan de Zanzibar est arrivé ici à midi. Il est descendu au Grand Hôtel. Depuis son arrivée le Sultan n'est pas encore sorti. Il paraît fatigué du voyage. On ignore encore le jour de son départ. On croit qu'il partira jeudi par le paquebot d'Alexandrie.

St-Sébastien, *27 juillet*. (Source alphonsiste.) — Don Carlos a passé en revue, le 25, à Tolosa, les bataillons du corps de Dorregaray qui ont réussi à pénétrer en Navarre. Don Carlos a adressé aux troupes une allocution dans laquelle il leur demande la constance et la fidélité.

Les députations provinciales décrètent l'expulsion générale des libéraux, la saisie et la vente de leurs biens au profit des familles carlistes expulsées par les libéraux.

L'escadre continue de bombarder les ports carlistes.

Madrid, *27 juillet*. — Après avoir fixé à 35 ans l'âge requis pour faire partie du Sénat, la commission des notables a approuvé entièrement le projet de constitution qui sera signé cette nuit.

La sous-commission doit traiter aujourd'hui avec les ministres la question relative au droit pour les colonies du golfe du Mexique d'envoyer des députés constituants, lorsque la guerre de Cuba sera terminée.

Contrairement aux allégations d'une correspondance adressée de Madrid à l'*Indépendance belge*, on assure dans les cercles officiels que la question religieuse ne soulèvera aucune difficulté sérieuse à l'époque des élections sénatoriales.

Madrid, 27 juillet, soir. — On assure, de source officielle, que des personnes notables de la province de Valence ont adressé au gouvernement une protestation contre la minorité de la commission des notables qui a plaidé en faveur de l'intolérance religieuse.

COMMERCE

Avis divers

HAVRE, 27 juillet 1875. — *Cotons.* — Il y a eu un peu plus de ton dans le marché depuis samedi soir, et entre ce moment et hier, il a dû se traiter un millier de balles, tant Amérique que Surate, mais dont partie n'a pas été notée. Aujourd'hui, on a été plus calme, les avis de New-York signalant de la baisse sur le terme, comme sur le disponible, bien que des dépêches particulières parlent de pluies trop fortes dans le Sud, et d'inondations partielles dans les environs de Memphis. — On n'a donc fait que peu de chose, aujourd'hui, mais les prix n'offrent pas de variation. — A livrer on a noté du fully fair Oomra à 60 fr. — A terme, on est sans affaires et les prix sont nominaux.

Les ventes notées à quatre heures vont à 1,337 b.

Cafés. — Nous avons aujourd'hui une assez vive demande, principalement pour l'exportation, et l'on paie des prix de plus en plus chers. Il a été fait 550 c. Jacmel, de 102 à 105 f.; 250 s. P.-au-Prince, à 105 f.; des Caps, à 105 f. 50; 1,170 s. Gonaïves, en disponible et à livrer, de 108 à 110 f.; 1,300 s. Bahia, gros droit, à 102 50; 4.397 s. Rio, à livrer par *Adèle*, à 92 f. 50, conditions flottantes; 509 s. Santos, à 104 f.; 125,000 kil. Manille au débarquement, à 109 f.; de plus diverses autres affaires qui ne figurent pas à la cote.

Cuirs. — On reste très bien soutenu, en général, et nous avons encore quelque demande. On a fait ainsi 700 B.-Ayres secs, vaches, à 144 f.; 1,600 Rio-Janeiro salés, bœufs, un peu légers, à 70 f.; 200 Rio-Grande salés, bœufs, à 84, et 600 Pernambuco salés, à livrer, à 74 f. 50.

Laines. — En même position avec une petite demande courante, et on a de nouveau vendu 37 b. B.-Ayres suint. à 220 f., et 39 b. M.-Video dito, à 250 f.

Indigos. — Cette teinture a eu la vente de 3 lotins, ensemble 11 c. Bengale, dans la parité établie. Il est aussi sorti du stock récemment 79 c. Bengale, qui ont été dirigées sur Londres.

Cours officiels de la Bourse

du 27 juill. — 5 h. soir.

Sucres de Cuiza en f. d.	52 ..	Certificat 3e sortie	70 50 .. ..
id. en tonnes	52 50	Mélasse de 1.re k.d.	9 .. à ..
id. épurés	91 50	id. de rafinerie	10 .. à ..
Sucres de lin en fûts d.	70 ..	Spiritueux 1.re qd	49 71 à ..
id. en tonnes	71 50	Farines 5 m	150 k. à 56 75 ..
Sucre 1000 Sup. 3 à 13d.	61 75 ..	id. supérieur	57 45 ..
id. 7/8 disp.	67 50 ..	Suifs	96 ..
id. blanc 3 disp.	69 25 ..	Huiles	900 ..
id. bonne sorte	116 ..	Rio	170 ..
Cacaos 100 k. Para	150 ..	Guayaquil	130 ..
Cafés 100 k. ent. Java	240 ..	Trinité	400 ..
id. Haïti	135 ..	Caraque	160 à 400
id. Ceylan	220 ..		
id. belle sorte	247 ..		

BOURSE DE LILLE

Nous publierons désormais ci-après les cours qui ne sont pas encore cotés officiellement dans le Bulletin des Agents de change.

Valeurs.	Cre pr.	Cre du 27 juill.
Courcelles-Le	1880 >>	>>>> >> >>>> >>
Crespin-lez A	388 >>	382 50 >>> >>
Marly . . .	600 >>	>>> >> >>> >>
Annœulin-D.	785 >>	>>> >> >>> >>
St-Aldegonde	>>>> >>	>>>> >> >>>>

COURS DES HUILES DE LILLE DU 24 JUIL.

	HUILES l'hectolitre.	GRAINES l'hectolitre.	TOURTEAUX les 1 000 kil.
Colza.	76 50	22 .. 24 ..	20 50 21 50
—op. p. c.	.. .. ..	.. .. ..	.. .. ..
OEill. b. goût	.. .. ..	38 .. 41 ..	00 .. ..
— rouges	.. .. ..	.. .. ..	.. .. ..
Cameline	.. .. ..	.. .. ..	00 .. ..
Chènevis	.. .. ..	.. .. ..	00 .. ..
Lin du pays	64	24 .. 25 ..	21 .. ..
Lin étranger.	61 50	23	20 50 23 50

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DU 27 JUILL.

SOURCE	Cours offic.	offert	Demandé
Sucre Ind. 88 degr.	..	.. ..	.. ..
— — n° 7 à 9	61 ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6 k., 1.	102 50	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..
— 10 p. 100.	.. ..	.. ..	.. ..
Sph betterave, disp.	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant legal	.. ..	.. ..	.. ..
— fin, 1re q. dis. ou	48 ..	.. ..	.. ..
— — courant legal	46 ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon.	49 ..	.. ..	.. ..
— — — 3 livrer.	.. ..	.. ..	.. ..
— — 3 livrer	51 50	.. ..	.. ..
— — 4 livrer.	51 50	.. ..	.. ..
— — 4 livrer. ou	.. ..	50 50	50 ..
— 4 proch.	46 ..	.. ..	.. ..

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE DU 27 JUILLET 1875.

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix le k.	Prix par kilogr.	Prix extrêmes
Bœufs....	154	360	..	1 24	1 10
Vaches....	84	320	..	1 24	1 10
Taureaux..	18	380	..	1 12	1 00
Veaux....	94	80	..	1 50	1 40

Observations reçues trop tard.

Ville de Tourcoing. — Foire 1875
Avec permission des autorités.

GRAND THÉATRE DES SOIRÉES DRAMATIQUES
Spectacle des familles
Direction de MM. Gaillet frères.
Près la nouvelle mairie.

Mercredi 28 juillet 1875.

La fille du forçat ou Jeanne la maudite, drame nouveau en cinq actes précédés de **la nuit du meurtre**, prologue, par MM. Delbès, Marquet et X.

On terminera par **Le caporal et la paye**, vaudeville en un acte.

Jeudi 29 juillet

Les vivacités du capitaine Tic, comédie en trois actes de M. Dumanoir.

Les deux aveugles, opérette en un acte, musique d'Offenbach.

Une soubrette de qualité, comédie en un acte avec couplets.

Bureaux, 7 h. 1/4. — Rideau, 8 h.

Ordre du spectacle : La Soubrette ; les Vivacités ; les deux Aveugles.

PRIX DES PLACES : Avant-scènes et loges, fr. 2. — Premières, 1-50. — Secondes, 1 fr. — Galeries, 60 centimes.

Place de la mairie.
THÉATRE DES VARIÉTÉS
Direction de la famille Bertin.

Mardi 27 juillet 1875.

Les deux divorces, comédie-vaudeville en un acte.

Un Monsieur trop exigeant, comédie-vaudeville en un acte.

On terminera par **Pierre Normand**, grande pantomime en trois actes, jouée par toute la troupe.

Prix des places pour les représentations du soir : Premières, 60 c. ; secondes, 40 c. ; troisièmes, 30 c.

Ouverture des bureaux à 7 h. ; lever du rideau à 7 h. 1/2 précises.

Tous les soirs changement de spectacle.

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.58, 3.50, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.38, 11.08 soir.

Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.[illegible] 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.20 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s.

Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57 2.22, 4.47, 5.25 6.55, 8.00, 10.13, 11.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.50, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.29, 11.00 soir.

Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.13, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s.

Dimanches et Fêtes

Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.56 s.
Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

DEVOIR OU CHARITÉ

Paroles et musique de H. DUPONT.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronchite vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N°. 49,842 : Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insommies, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — N°. 46,270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N°. 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N°. 46,218 : le colonel Waston, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N°. 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N°. 49,522 : M. Baldwim, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 62,913. — Valgorge, (Ardèche), 19 octobre 1863. — La Revalescière est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie.

1. MONASSIER, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus aibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 12 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois ; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce, Place Vendôme, 26, à Paris.

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNÉS

Facilitant la prononciation et la masticatio en nécessitant aucune extraction de racine, e opérant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système sévérieu

SANS RESSORTS

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER
DENTISTE
66, rue d'Angleterre, Lille.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

A VENDRE

Ville de Roubaix
1° Grande-Rue et rue Perrot
QUATRE

MAISONS
A ÉTAGE

dont deux Grande-Rue, occupation Paul Brun et Martinot, et les deux autres rue Perrot, nos 26 et 28.
Mise-à-prix : 12,000 fr.
2° à l'angle de la rue de la Promenade et de la rue du Hâvre.

416 mètres carrés
DE
TERRAIN
Mise-à-prix : 9,000 fr.
3° rue des Arts, presqu'en face du temple protestant.

444 mètres carrés
DE
TERRAIN
Mise-à-prix : 9,500 fr.
dans les contenances est comprise la moitié des rues.

Adjudication, desdits biens dépendant de la succession bénéficiaire Bruyelle-Lavainne, le Mercredi 4 Août prochain, à onze heures du matin, au palais de justice à Lille, audience des criées.

S'adresser pour renseignements :
A Me de RENTY, avoué à Lille, rue d'Angleterre ;
A Me DUTHOIT, notaire à Roubaix. 9280

Etude de Me HELBECQUE, notaire à Roubaix, rue de Lille, 15.

A Vendre
par adjudication publique
pour en jouir de suite

2 MAISONS

à étage érigées sur 2 ares, 90 centiares de terrain sises à Roubaix, hameau du Cul-de-Four, lieu dit le Triez Saint-Joseph à proximité de la rue de la Prospérité.

Le lundi 9 août 1875, 2 heures de relevée, Me HELBECQUE procédera en son étude à la dite adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser au dit Me HELBECQUE. 9321

Etudes de Me ALLÈGRE, notaire à Lille et de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

A VENDRE
A main forte

1° UNE FERME

bien plantée, et 24 hectares 55 ares 69 centiares de manoir, verger et labour, située à Leers, canton de Lannoy.

2° UNE AUTRE

FERME

attenante à la précédente, et 34 hectares 45 ares 70 centiares de fonds, verger et labour situés à Néchin (Belgique).

Ces deux fermes, qui ne forment qu'un seul tenant, seront vendues ensemble ou séparément au gré des amateurs.

S'adresser pour connaître les conditions, soit à Me ALLÈGRE, soit à Me VALENDUCQ. 9096

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

A vendre ou à louer
pour en jouir le 15 juillet prochain

Un bel Etablissement

actuellement à usage de filature de lin, avec 1848 broches au mouillé, pouvant en contenir 3,500 ; générateur, machine à vapeur, et 3 hectares environ de fonds, jardins, bois et dépendance, avec maison d'habitation, le tout situé à Lannoy, au centre de la ville.

S'adresser pour les conditions à Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy. 8336.

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

LYS-LEZ-LANNOY

A front de la route de Roubaix à Lannoy

A vendre de gré à gré

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

comprenant l'estaminet de *la Justice* et 1 hectare 77 ares de fonds et terrain.

NOTA. — Par sa situation entre les villes de Roubaix et Lannoy, et sa proximité de la gare projetée, cette propriété convient parfaitement à la création d'un établissement industriel ou à l'installation d'une campagne.

S'adresser à Me VALENDUCQ. 8335

Etude de Me BOMMIER, notaire à St-Omer.

Communes de Lumbres et Elnes.

BELLE USINE

à usage de

Fabrique de Papier

En pleine activité, avec tout son outillage entièrement moderne et

Belle Maison de Maître

et ses dépendances, le tout érigé sur 1 hectare 19 ares de terrain

à Vendre

Pour cause de santé, pour en jouir de suite.

Le Samedi 7 Août 1875, à 3 heures de l'après-midi, Me BOMMIER, notaire à St-Omer, procèdera en son étude, place du Marché-aux-Poissons, n° 24, à l'adjudication publique et volontaire du dit bien.

Cette usine possède une chute de 2 mètres 90 cent. de la force de 80 chevaux. Deux roues hydrauliques. Deux machines à vapeur de la force l'une de 40 et l'autre de 15 chevaux.

On peut faire fonctionner 16 cylindres et obtenir une production de plus de 3,000 kilog. de papiers par jour.

La situation de cet établissement à environ 500 mètres de la gare de Lumbres (ligne du Nord-Est de St-Omer à Boulogne) est très-avantageuse.

S'adresser, pour tous renseignements, au dit Me BOMMIER, notaire.